8

DISSERTATION

SUR

LA MANIÈRE D'ADMINISTRER

LES BAINS DE VAPEURS

ET LES FUMIGATIONS

AVEC LA DESCRIPTION DE NOUVEAUX INSTRUMENS FUMIGATOIRES POUR LES FUMIGATIONS UNIVERSELLES OU LOCALES, ET D'UNE MACHINE POUR DONNER DES DOUCHES DANS LA CHAMBRE DU MALADE.

PAR M. DOPPET

DOCTEUR EN MEDECINE.

Qui nos præcesserunt, multum fecerunt, sed non omnia.

Sénéq.

Cette dissertation a été approuvée par la Royale Académie des Sciences.

TURIN MDCCXC.

CHEZ JEAN-MICHEL BRIOLO

IMPRIMEUR-LIBR. DES RR. ACAD. DES SCIENCES ET SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE.



DISCOURS
PRÉLIMINAIRE

Sans cesse séduit par de pompeuses annonces, le Public doit toujours être en garde contre son propre jugement : celui, qui n'appelle qu'à ce tribunal pour s'assurer des succès, peut quelquefois parvenir à se faire nommer l'*homme du jour*, mais il est rarement l'*homme de la vérité*. C'est à des Sociétés privilégiées, c'est à quel-



ques hommes savans rassemblés pour arrêter l'enthousiasme, détruire l'erreur, & démasquer l'imposture qu'il appartient de fixer les degrés d'utilité d'une découverte quelconque.

Il n'arrive que trop souvent que des êtres adroits en imposent à la multitude, le voile finit cependant par se déchirer, & le trompeur rentre dans l'obscurité tout couvert d'ignominie.

En soumettant mes foibles observations au corps



savant qui illustre ma patrie, il est inutile que je l'entretienne des erreurs qu'il arrêta dans leur source : je voudrois être assez éloquent pour faire le tableau des vérités qu'il a publié. Mais, que dis-je? En rendant ses mémoires publiques, l'Académie Royale des Sciences de Turin a-t-elle besoin qu'on emploie d'autre moyen pour fixer sa gloire?

Peut-être que, séduit par l'envie d'être utile à l'humanité souffrante, j'attache un peu trop d'inté-



rêt à cette dissertation : en la soumettant à vos regards, je prouve au moins que je ne cherche point à en imposer. Il ne me reste qu'à témoigner aux illustres membres de cette Académie mes regrets d'abuser de leurs momens toujours précieux, puisqu'ils ne se rassemblent que pour le progrès des Sciences, & l'avantage de la Société.

Je n'ignore pas que l'Académie s'est déclarée ne vouloir point s'occuper des observations qui n'au-



roient pour but que la médecine pratique: je ne sais par conséquent si elle daignera jetter un coup d'œil sur le mécanisme des machines fumigatoires que je lui présente. L'observation démontre depuis longtems leur utilité ; & j'ai pensé qu'elles ne sauroient avoir un degré de perfection que lorsque des personnes éclairées voudroient porter sur cet objet les lumières de la Physique. Si l'usage des bains de vapeurs & des fumigations ne tient qu'à la



médecine pratique, il n'en est pas de même de leur construction.

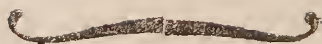
Quelques savans se sont déjà occupés de cet objet ; mais leurs travaux étoient encore incomplets. La chaise fumigatoire de M. *La Louette* ne seroit-elle pas sujette à plusieurs inconvéniens, si l'on s'en servoit sans les machines que j'y ai ajoutées, ainsi qu'on le verra dans la description que j'en donne. Je sais ce que je dois à ceux qui m'ont précédé, en bâtissant sur les



fondemens qu'ils ont jettés, je n'ai d'autre vue que celle de faire revivre leur ouvrage.

L'inspiratoire, que je propose, n'est pas le même que celui des Anglois, puisque je m'en sers pour les bains de vapeurs & les fumigations : c'est-à-dire qu'on le remplit d'une décoction bouillante, ou qu'on y place un petit réchaud pour remplir la boite de la fumée d'une poudre appropriée à la maladie.

La machine fumigatoire



pour les maladies des oreilles, pour celles des parties de la génération, est absolument de nouvelle invention.

Le fourneau, la cucurbite, le récipient, les tuyaux, le réfrigérant, &c. sont disposés dans la plus grande partie de ces machines de manière à n'apporter aucun inconvénient dans l'administration des bains de vapeurs : c'est là que réside l'utilité de cette dissertation sur un remède dont les malades tireront un grand avantage



dès qu'on ne sera plus embarrassé pour l'administrer.

Je ne me flatte point dans la démarche que je fais ; j'avoue cependant que je désirerois ardemment trouver dans mes travaux des moyens pour prouver à ma patrie que mes efforts tendirent toujours à me rendre utile.



EXTRAIT DES RÉGISTRES

DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE TURIN

COPIE DU CERTIFICAT QUI A ÉTÉ DÉLIVRÉ A L'AUTEUR

L'*Académie Royale des Sciences de Turin ayant entendu, dans sa Séance du* 20 *du courant, le rapport fait par MM. le Docteur* Dana & Penchienati *d'une dissertation de M. Doppet Docteur en médecine, sur la manière d'administrer les bains de vapeurs & les fu-*



migations, &c., qu'ils avoient été chargés d'examiner dans la Séance du 29 Novembre dernier, s'est conformée au jugement favorable de ses commissaires; que M. Doppet est bien louable d'avoir pensé à rappeler l'usage de cette sorte de remèdes aujourd'hui presque généralement négligés parmi nous; qu'il en a très-bien fait sentir l'importance dans sa dissertation, & que la méthode, les instrumens & les machines, dont il donne les détails & les desseins, sont très-propres à remplir cet objet in-



téressant. En foi de quoi j'ai signé le présent certificat, muni du cachet de l'Académie.

Turin le 28 *Décembre* 1789.

L'Abbé de Caluso
Secrétaire perpétuel.

DISSERTATION

SUR

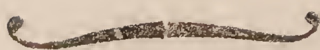
LA MANIÈRE D'ADMINISTRER LES BAINS DE VAPEURS ET LES FUMIGATIONS

AVEC LA DESCRIPTION DE NOUVELLES MACHINES FUMIGATOIRES POUR LES FUMIGATIONS UNIVERSELLES OU LOCALES.

§ I

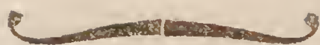
Avant-propos.

Quelques nombreux que soient les secours que possède l'art de guérir, on ne rencontre encore que trop de circonstances qui désespèrent le malade & le médecin. Cette vérité m'engage à rappeler une méthode de guérir qui ne peut être tombée en dis-



crédit que parce qu'on n'en avoit pas rectifié les moyens. De tout tems on a reconnu l'utilité des bains de vapeurs, on a cependant peu donné de modèles pour construire des machines fumigatoires: & celles qu'on a publié, sont presque toutes défectueuses.

Lorsqu'il s'agit d'une découverte sûre, simple & utile, le médecin qui la propose n'est malheureusement pas sûr de se faire entendre: mais les systémes impossibles à réduire en pratique, les inventions plus surprenantes qu'avantageuses, se répandent avec une rapidité inconcevable. Il ne devroit pourtant pas suffire qu'un remède fût annoncé avec pompe, pour que le Public dût le recevoir avec enthousiasme.

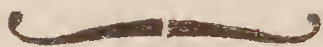


L'ouvrage que je présente est fondé sur une expérience réfléchie, & les observations des plus grands maîtres. J'y indique des moyens de curation appropriés aux maladies les plus rebelles, moyens qui deviennent nouveaux par la manière de les mettre en usage.

Avant que d'indiquer la méthode d'administrer les bains de vapeurs & les fumigations, il n'est pas hors de propos d'entrer dans quelques détails sur l'avantage qu'on en retire, & de parler des circonstances où l'on doit y avoir recours. Je dois cependant prévenir le lecteur qu'en publiant mes machines fumigatoires & la manière de s'en servir, je n'entends pas assurer par là que chacun peut & doit

être son médecin : ce n'est jamais que d'après l'avis des personnes de l'art qu'on peut raisonnablement se permettre l'usage du remède le plus innocent.





§ II

Réflexions théoriques sur les bains de vapeurs en général.

Personne n'ignore que la peau, qui recouvre nos corps, est toute garnie de trous imperceptibles, l'effet du mercure donné en friction est une preuve que ces pores communiquent dans l'intérieur. C'est aussi par les pores que se fait continuellement une des plus importantes excrétions, je veux dire la transpiration insensible.

C'est d'après la connoissance des canaux, inhalans & exhalans, qu'on s'est servi d'une infinité de topiques ou remèdes externes pour combattre les ma-



ladies. On a vu que l'usage des bains servoit non seulement à entretenir la propreté, on s'est encore apperçu qu'il ouvroit les pores de la peau, qu'il facilitoit la transpiration, & produisoit tel ou tel effet dans un individu suivant la décoction ou le véhicule qu'on employoit.

Il est inutile que je parle des différentes sortes de bains qui sont en usage, & de l'utilité qu'en retire la médecine curative & préservative. Je ne me suis proposé de traiter que des bains de vapeurs, des fumigations, et des douches. Avant que d'entrer dans quelques détails sur la construction des machines fumigatoires, qu'on me permette d'en faire sentir l'avantage & l'utilité.



Les bains de vapeurs sont depuis très-longtems en usage chez les Russes, mais leur manière de les administrer est accompagnée d' une infinité d' inconvéniens ; ainsi qu'on en va juger par l'exposé de leur méthode. „ Le bain „ de vapeurs est une chambre „ plus ou moins large dont le pla- „ fond est peu élevé; cette cham- „ bre contient un, ou plusieurs „ fourneaux de brique dont on „ pousse le feu jusqu'à ce que „ la pierre large & inclinée, „ qui est à leur sommet, soit „ brûlante. Quand ceux qui veu- „ lent prendre le bain de va- „ peurs sont dépouillés de leurs „ habits, on répand sur cette „ pierre de l'eau chaude ou froi- „ de qui s'élève en vapeurs & „ se disperse sur les corps nuds.



„ L'atmosphére de cette étuve „ fermée ouvre les pores, la „ transpiration augmente, & la „ sueur ne tarde pas à succé- „ der * „.

Il est aisé de s'appercevoir que cette méthode est très-défectueuse ; puisque la plus grande quantité de ces vapeurs s'introduit dans les organes de la respiration ; cet air brûlant ne peut que du moins d'affecter les poumons.

On peut facilement obvier à cet inconvénient, en faisant une

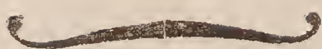
* Ceux, qui seront curieux d'avoir de plus grands détails sur les bains des Russes, les trouveront dans une lettre adressée à Mr. le Comte *Somis*, médecin de notre auguste souverain, & professeur à l'université de Turin. Cette lettre est dans le second volume de l'excellent ouvrage de Mr. *Clerc* (*histoire naturelle de l'homme malade*).



machine par le moyen de laquelle la tête seroit à l'abri des vapeurs. C'est ce qu'a déjà fait en partie M. *La Louette* médecin de Paris dans la construction de sa chaise fumigatoire.

Puisqu'on peut, par des moyens surs & exempts de danger, porter les vapeurs sur la partie affectée; on ne doit pas négliger cette manière de guérir ; car elle n'est, comme je l'ai déjà dit, tombée en discrédit que parce qu'on s'est peu occupé du mécanisme des machines fumigatoires, & des bains de vapeurs.

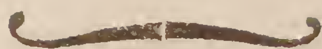
On ne peut que du moins d'avouer que les bains de vapeurs sont plus pénétrants que les bains ordinaires ; ces derniers ne sont que trop souvent sans effet dans une infinité de ma-



ladies. Tous les auteurs de médecine ont toujours regardé les fumigations & les bains de vapeurs comme des moyens assurés dans des infirmités qui avoient résisté à tous les autres remèdes. J'ai vu un empirique, à Paris, faire des cures surprenantes, à l'aide de quelques machines fumigatoires qu'il portoit chez les malades.

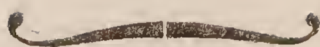
J'ai mon expérience, & l'autorité des médecins les plus célèbres en faveur des bains de vapeurs. *Hyppocrate*, qui étoit si heureux dans le traitement des maladies croniques, les employoit fort souvent.

Les bains de vapeurs peuvent produire différents effets, même opposés; suivant les substances dont on retire ces vapeurs, on



humecte, on déterge, on ouvre, on ramollit, on attire, on repousse, on divise, on fortifie, on rafraichit, on calme, on assoupit, on reveille: ces différents effets dépendent aussi des parties du corps qu'on expose au bain ou à la fumigation.



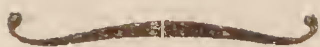


§ III

Des bains de vapeurs dont on doit faire usage pour remplir chaque indication.

Si la circonstance exige que le bain de vapeurs soit général, ou plutôt s'il faut que tout le corps du malade soit exposé aux vapeurs ou aux fumigations, on se servira de la chaise fumigatoire décrite dans le § IV *.

* Je décrirai seulement les machines & leurs usages, sans donner aucunes formules pour composer les décoctions & les poudres fumigatoires. Comme on ne doit faire aucun remède sans les conseils d'un homme de l'art, mes formules auroient été superflues, ou auroient exigé un ouvrage plus volumineux. Ouvrage que je me propose de publier dans la suite ; j'y entrerai non seulement dans les détails les plus étendus sur la nature de ces remèdes, & la manière de les administrer,



Si le mal n'affecte qu'une partie, je donne de même (dans les paragraphes V VI VII & suivans) des moyens pour ne porter le remède qu'à l'endroit où il est nécessaire qu'il opère. A l'aide de ces nouvelles machines fumigatoires, on a non seulement l'agrément de ne point avoir les yeux, les oreilles, ni les organes de la respiration, affectés par les vapeurs ou fumigations qui seroient quelquefois dangereuses suivant les drogues qu'on employe; mais encore le malade peut se dispenser d'avoir le fourneau dans sa chambre: on se met par cette précaution à l'abri des vapeurs

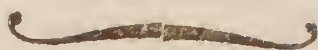
mais j'y joindrai encore l'histoire de plusieurs malades qui auront fait usage des bains de vapeurs & des fumigations.



du charbon qui sont toujours malfaisantes.

Par ce petit traité je mets chaque personne à même de se procurer de ces machines suivant l'exigence du cas. Les substances, qui doivent servir à fournir les vapeurs ou les fumigations, ne seront pas difficiles à trouver, & ne tarderont point à operér dès qu'on aura le moyen de les employer.

On trouvera dans les paragraphes suivants la manière de faire construire chaque machine: je les ai rendues moins compliquées qu'il m'a été possible. Par les modèles que j'en donne on pourra facilement en inventer d'autres pour de certains cas où celles-ci ne seroient pas suffisantes.



§ IV

Grande chaise fumigatoire. Explication de la figure première.

Cette machine * est une grande boite (*a*) en quarré long, faite de manière que le malade puisse y être enfermé, de façon cependant qu'il ait la tête déhors. Il est assis sur un siége (C) qui peut être haussé & baissé à raison de la taille de la personne. La porte (B) pour entrer dans la boite doit être construite de manière qu'elle ferme exactement; ainsi que la coulisse (E) qui vient se joindre au col du malade autour duquel on place encore une

* Voyez la planche à la figure première.



serviette mouillée (H) afin d'empêcher la sortie des vapeurs. Pour la commodité on fabrique sur le derrière de la boite un dossier (*g*) pour que la tête y soit appuyée.

Les vapeurs entrent dans la boite par une ouverture (F) à laquelle on adapte des tuyaux qui viennent de la cucurbite qui contient la décoction (Le fourneau, la cucurbite, les tuyaux, &c., seront décrits dans le paragraphe suivant où l'on explique la figure seconde). On place dans l'interieur de la boite, & à cette ouverture (F) un robinet (J) par le moyen duquel le malade peut intercepter la communication des vapeurs dans le cas qu'il s'en trouvât incommodé.

Lorsqu'on veut ne porter les



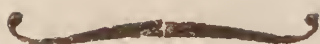
vapeurs ou les fumigations qu'à l'anus, aux vaisseaux hémorroidaux, &c., on bouche l'ouverture (F), & l'on ouvre celle (Æ) pour y adapter les tuyaux qui doivent apporter les vapeurs sous le siège (C) qui est fait d'une planche percée de plusieurs petits trous. S'il étoit nécessaire de placer sous le siège un ressaut ou autres utensiles pour administrer les fumigations locales, il y aura une porte à coulisse (D).

Ainsi cette chaise fumigatoire, décrite dans la figure première, sert non seulement à administrer les bains de vapeurs & les fumigations universelles, mais encore pour appliquer ces remèdes dans les maladies des parties de la génération, & dans celles qui attaquent l'anus, le perinée, &c.

On peut par le moyen de cette machine administrer sans danger, les fumigations mercurielles, puisque le malade a la tête à l'abri des vapeurs qui sans cela seroient à coup sûr meurtrières.

Pour l'éntière intelligence de cette machine, il est nécessaire de voir dans le paragraphe suivant la méthode de construire le fourneau, la cucurbite, le récipient & les tuyaux.





§ V

Explication de la seconde figure. Machine pour porter les vapeurs dans les oreilles.

L'organe de l'ouie est si compliqué, il est en même tems si délicat, qu'il est sujet à différents dérangemens : par la difficulté de porter des remèdes dans cette partie, les moindres incommodités finissent par ravir à l'homme le doux plaisir de la conversation qui devient toujours pénible dès qu'il est nécessaire qu'elle soit bruyante.

On peut par le moyen de la machine * porter dans les oreil-

* Figure seconde.

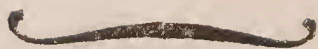


les des vapeurs actives & pénétrantes qui peuvent seules atténuer les humeurs dont l'épaississement cause souvent la surdité. Elles peuvent relâcher les fibres de cette partie qui sont quelquefois trop tendues. Elles peuvent leur donner du ton dans le cas où elles seroient trop relâchées. On peut aussi par leur moyen cicatriser de petits ulcères qui corroderoient tout sans ce moyen sûr d'en arrêter les ravages. On compose les vapeurs ou les fumigations suivant l'indication; on les rend calmantes, apéritives, fondantes, &c., suivant l'effet qu'on veut produire, & d'après l'ordonnance du médecin, ou du chirurgien.

On a un fourneau de fer (A) fait comme il est décrit dans la



figure seconde, on y place sur un feu de charbon la cucurbite (B) qui est de cuivre ou de fer blanc; comme cette même cucurbite pourra servir pour les différents bains de vapeurs, on la fera assez grande pour contenir quatre ou cinq bouteilles de décoction; son couvert (C) a une ouverture, telle qu'on la voit dans la figure, pour y adapter des tuyaux (D) de cuivre ou de fer blanc, qui auront chacun environ deux pieds de long: on en aura de plus courts pour qu'il soit aisé d'éloigner ou d'approcher le fourneau du malade. Ce fourneau pourra même être placé dans une autre chambre que celle du malade en fabriquant un petit trou à la porte pour faire passer le tuyau. Ces



différents tuyaux auront environ un demi pouce de circonférence ; ils se joindront les uns & les autres de manière à ne point laisser échapper les vapeurs.

Il y aura un des grands tuyaux (D) qui sera entouré d'un cilindre (E) pour servir de réfrigérant : quand il est nécessaire de tempérer la chaleur des vapeurs, on remplit le cilindre d'eau fraiche par le moyen de l'entonnoir (F), & on la fait ensuite sortir par un robinet (g) placé au bas du cilindre. Ce cilindre fait l'effet du réfrigérant dans les alembics.

Ces tuyaux sont soutenus par deux pieds de fer (J) ; ils pourront être construits de façon qu'on les hausseroit ou baisseroit à volonté.



On a un cornet de bois (H) qui est percé de trois trous, dans l'un desquels on adapte l'extrémité du dernier tuyau : on y pratique trois trous pour donner facilement à ce cornet la position nécessaire : quand il est placé comme on le veut, on bouche les deux autres trous avec des bouchons de liege. L'ouverture du cornet, qui doit contenir toute la partie extérieure de l'oreille, est entourée d'un linge assez doux pour ne point gener le malade qui doit l'appuyer contre la partie, & le soutenir avec la main. On voit, par cette figure seconde, que le fourneau, les tuyaux, & la cucurbite seront construits de la même manière, quand on aura besoin de se servir de la chaise fumigatoire, ou d'em-



ployer le grand cornet *, ou la caisse **.

Si, au lieu des bains de vapeurs, on veut administrer des fumigations, on a une cloche de cuivre faite comme le chapiteau (C) de la figure seconde; on la place sur des charbons allumés dans le fourneau (A), après y avoir jetté la poudre composée d'après les avis du médecin ou du chirurgien. On porte la fumigation sur la partie malade par le moyen des tuyaux adaptés à la cloche.

* Figure troisième.
** Figure quatrième.

§ VI

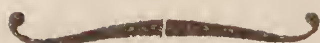
Explication de la troisième figure. Grand cornet pour porter les vapeurs sur des tumeurs survenues dans différentes parties du corps.

On fera un cornet de bois (*a*) semblable à celui de la précédente figure, mais beaucoup plus grand. On le percera de même de trois trous (B) du coté que doivent étre placés les tuyaux. L'ouverture (C) sera aussi garnie d'un linge fin qui en entourrera les bords pour que le cornet puisse être appuyé sur la peau sans y causer de douleur ni de contusion.

Ce cornet seroit utile pour porter des vapeurs sur les par-

ties génitales ; pour embrasser une tumeur quelconque & y porter une fumée émolliente ou résolutive ; pour porter des fumigations mercurielles sur un ulcère vénérien, un poulain, &c., avec ce cornet (*a*) de la figure troisième, on se sert du fourneau, des tuyaux, &c. de la figure seconde.



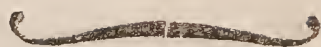


§ VII

Explication de la figure quatrième. Boite pour porter les vapeurs dans les cas d'exostose, ou d'autres maladies qui attaqueroient les bras, les jambes, les cuisses, ou les genoux.

On aura une caisse de bois, d'environ un pied de long (on pourroit en avoir de différentes grandeurs dans le cas où il faudroit que la cuisse & la jambe y fussent à la fois renfermées). Cette boite (*a*) aura une hauteur proportionnée. Il y aura une ouverture (C) pour adapter les tuyaux qui partiront de la cucurbite *, on pratiquera deux

* Voyez la figure seconde.



grandes ouvertures (X) aux extrémités de cette caisse, elles se fermeront & s'ouvriront par le moyen de deux portes à coulisse (B). Par la commodité de ces deux ouvertures, on pourra soumettre le genou seul au bain de vapeurs ou aux fumigations. Si l'on ne veut porter le remède que sur le pied, on ferme entièrement l'une des coulisses. On entoure d'un linge mouillé la coulisse qui appuyera sur la partie qu'on place dans la boite fumigatoire, ainsi qu'on le pratique autour du col du malade dans la première figure.

§ VIII

Moyen de porter des vapeurs dans le canal de l'urétre. Explication de la figure cinquième.

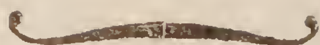
On a une boite de fer blanc (*a*) *, à laquelle il y a une ouverture (C) pour y adapter les tuyaux ** qui partent de la cucurbite posée sur le fourneau. Il y a une autre ouverture (B) pour y placer un tuyau flexible (D) fait de manière que l'extrémité puisse entrer dans le canal de l'urétre, & y porter les fumigations.

On pourra avoir de ces tuyaux de différente grosseur, & de différente grandeur pour s'en servir

* Voyez la figure cinquième.
** Voyez la figure seconde § V.

dans d'autres cas & pour d'autres parties ; on en aura pour porter les vapeurs dans le vagin, la matrice, ou les intestins. Je décris la manière de faire ces tuyaux dans le dixième paragraphe. Le chirurgien ou le médecin régleront la forme des tuyaux flexibles suivant que l'exigera l'opération.



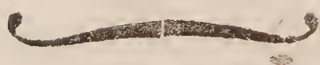


§ IX

Moyen de porter des vapeurs dans les narines. Explication de la sixième figure.

On a une espèce de caffetiere d'étain (*a*), ou d'argent, recouverte par un chapiteau (B)*, qui lui sert de couvercle & qui peut s'ouvrir pour mettre la décoction dans la caffetiere. Ce couvercle (B) est percé au sommet, & c'est à cette ouverture (C) qu'on applique le tuyau (D), qui doit être flexible, & assez long pour que le cornet (E) puisse embrasser le nez du malade. Ce cornet (E) sera de bois, ou de cuir; son re-

* Voyez la figure sixième.



bord sera aussi entouré d'un linge fin. Cette manière de porter les vapeurs dans les narines est sans contredit plus commode que celle qui se pratique ordinairement.

Il y a beaucoup de circonstances dans lesquelles les vapeurs & les fumigations sont utiles à cette partie : c'est non seulement dans les rhumes de cerveau, mais encore dans le cas d'ulcères dans les narines.

Il n'est pas nécessaire d'avoir un fourneau pour se servir de cette machine ; car on jette dans le vase d'étain la décoction qui est déjà au degré de chaleur nécessaire. Quant à la manière de construire le tuyau flexible, je la décris dans le paragraphe suivant.



§ X

Explication de la figure septième. Moyen de porter les vapeurs dans la bouche, l'arrière bouche, & les poumons.

On a une boite de fer blanc (*a*) d'un demi pied de long sur un pied de large & de haut: le couvercle (B), qui doit s'ouvrir & se fermer à volonté, joindra exactement *.

Lorsqu'on veut administrer des fumigations, on place dans la boite (*a*) un ressaut avec des charbons allumés sur lesquels on jette la poudre ordonnée par le médecin. Ce ressaut (X) sera petit pour que la chaleur qu'il en

* Voyez la figure septième.



verra, ne vienne à dessouder la boite.

Dans le cas où au lieu des fumigations, on voudroit employer les vapeurs d'une décoction quelconque, on ne se serviroit point du ressaut (X). On vuideroit alors la décoction très-chaude dans la boite (*a*) dont on ne rempliroit cependant que la moitié. C'est précisément ce qu'on appelle un *inspiratoire*, instrument trop négligé dans les fluxions de poitrine, les pleuresies, &c., car la boite, que le malade tient dans le lit, & du côté malade, sert de fomentation; elle concourt par différents effets qu'elle produit, à calmer les simptômes les plus douloureux.

Le couvercle (B) sera percé de trois trous, dont l'un (J) est re-



couvert d'un couvercle percé de petits trous ; on place entre ce couvercle (K) & l'ouverture une bâle de liége (*h*), qui doit avoir assez de liberté pour s'élever & s'abaisser sur l'ouverture ; elle fait l' office d'une soupape.

Le second trou (*g*) qui est à un pouce & demi de l'autre, est aussi recouvert par un couvercle où l'on aura pratiqué de petits trous. Cette ouverture se prolonge jusqu'à deux pouces de distance du fond de la boite par le moyen d'un tuyau de fer blanc (F).

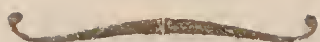
Le troisième trou (C), qui est à l'autre extrémité de la boite, est celui où l'on adapte le tuyau flexible (D) que le malade tiendra dans la bouche afin d'inspirer la vapeur.



Ce tuyau flexible (ainsi que ceux qui servent dans les figures 5 & 6) sera de cuir comme ceux de quelques pipes, qu'on rend flexibles par le moyen d'un fil de métail en hélice qui est dans l'intérieur. Il y a au bout du tuyau (D) une petite embouchure d'ivoire (E) qu'on se met dans la bouche quand on fait usage de l'instrument.

Les différents trous servent pour l'inspiration & l' expiration ; le malade n'a point besoin de se lever le tuyau de la bouche pour faire les fonctions de la respiration.

L'inspiratoire est un instrument connu en Angleterre & à Paris. Mais celui, qui est en usage, n'est pas comme celui-ci utile dans les cas où il faut ad-



ministrer les fumigations, c'est-à-dire la fumée de quelques poudres jettées sur du charbon. Celui, que je propose, est plus grand afin de pouvoir y placer le ressaut : cette machine est sans contredit plus utile & plus commode que celle que le médecin *Buchos* propose dans un traité de la pulmonie.

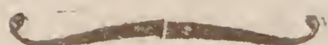




§ XI

Méthode pour administrer lès douches dans la chambre du malade, & pour éviter l'embarras & les dépenses de se rendre aux eaux thermales. Explication de la figure huitième.

Il n'est pas nécessaire d'entrer dans des détails sur les avantages qu'on retire des douches, & des bains d'eaux thermales dans différentes maladies : l'expérience confirme depuis long-tems l'efficacité de ce remède. Mais tous les malades ne sont point à portée d'en profiter : la dépense arrête les uns ; les infirmités & l'impuissance de se mouvoir retiennent les autres.



Les chimistes savent qu'il est possible de faire des eaux minérales factices; il ne restoit donc qu'à composer une machine assez commode pour donner des douches dans la chambre des malades, & surtout au même degré de chaleur que les donne la nature; c'est ce que je crois avoir fait. Il seroit inutile que je donnasse des recettes pour composer ces eaux factices, puisqu'on ne se soumet jamais aux remèdes de ce genre sans les conseils d'un homme de l'art. Le médecin en ordonnera la composition suivant les indications & les circonstances.

On aura une baignoire (*a*) de deux pieds plus grande qu'elles ne le sont ordinairement & beaucoup plus profonde. Il y aura un



double fond (B) qui n'ira pas jusqu'au bout de la baignoire, & qui sera penché, comme il l'est *dans la planche* *; au pied de la baignoire, & au bas du double fond (B), il y aura une bassine ou autre vaisseau de cuivre (C) placé sur un fourneau (D). Le corps de la pompe (E) sera fixé de façon que la pompe puisse élever l'eau qui se sera échauffée dans la bassine (C) & la porter dans les tuyaux (*g*) pour venir ensuite tomber par l'ouverture (K) sur la partie malade. Il y aura un soutien de fer (J) à la tête de la baignoire pour soutenir le bout du tuyau. Un autre soutien (*h*), qui sera aussi de fer, soutiendra le corps du

* Figure huitième.



tuyau dans le milieu d'un des côtés du bain.

On fera mouvoir la pompe, par le moyen de la barre de fer (F). Il y aura sous la bassine (C) le fourneau (D) dans lequel on introduira le charbon par la porte (X). L'eau de la bassine sera élevé par les tuyaux (g); elle tombera sur la partie malade par l'ouverture (K), & glissera sur le double fond (B) pour retomber dans la bassine, & reprendre le degré de chaleur nécessaire.

Ces différentes machines ne sont point assez compliquées pour que ce que j'en ai dit ne suffise pas pour mettre chacun à même de s'en procurer. La dépense qu'elles exigent, ne doit arrêter personne, puisqu'on en

fait souvent davantage & avec moins d'utilité. Si quelques-uns s'élèvent contre cette manière de guérir, ce ne sont pas à coup sûr des amis de l'humanité.



TABLE
DES MATIÈRES





§ XI



IMPRIMATUR

F. VINC. MARIA CARRAS VIC. GEN. S. O. T.

V. AVERARDI P. ET R.

V. DE S. RAPHAEL
POUR S. E. MONSIEUR LE COMTE CORTE
GRAND CHANCELIER.



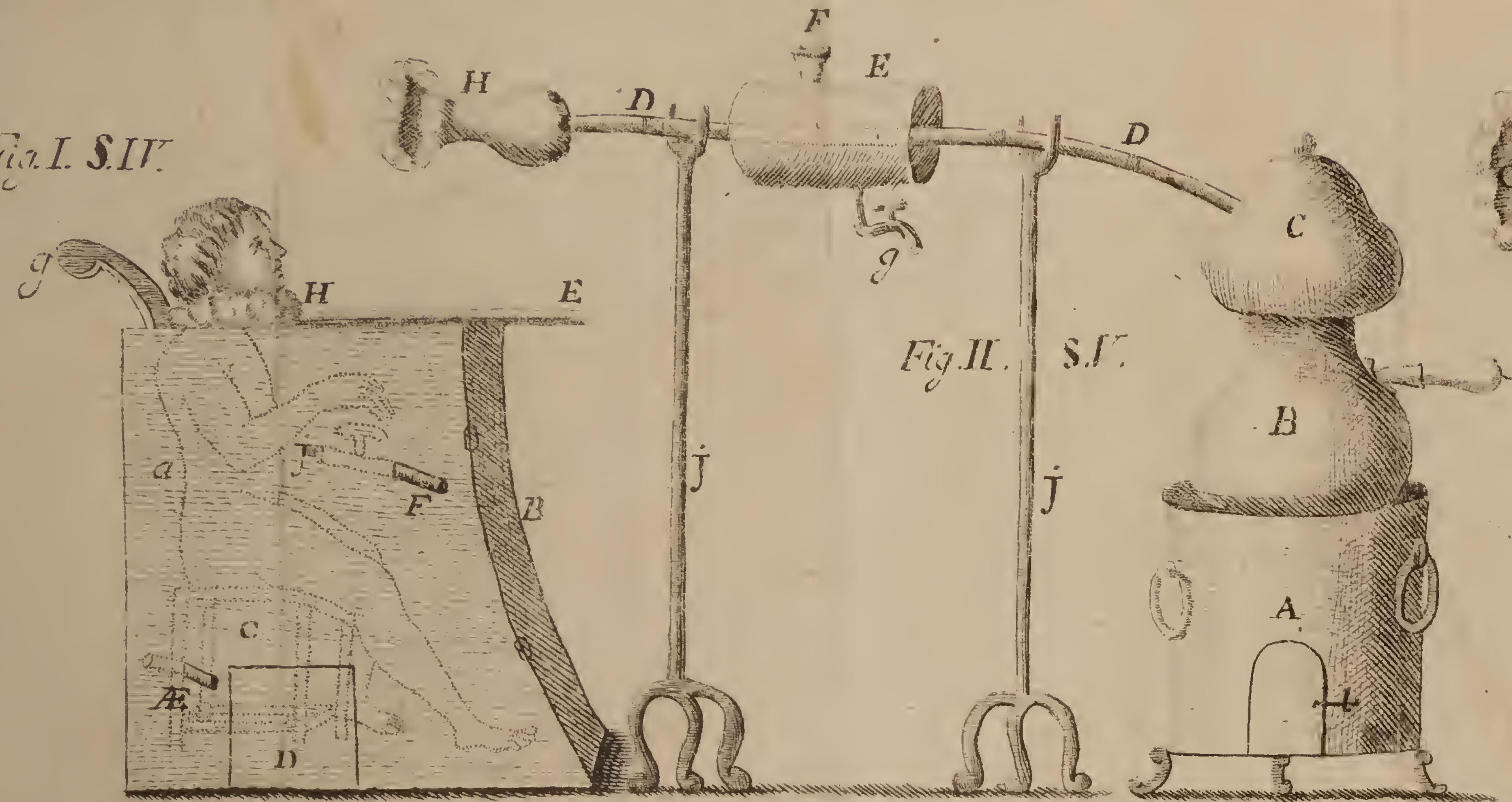


Fig. I. S. IV. *Fig. II. S. V.*

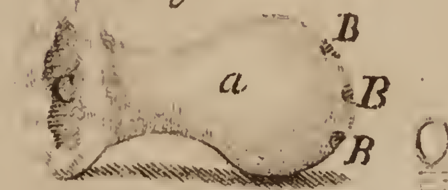


Fig. III. S. VI.

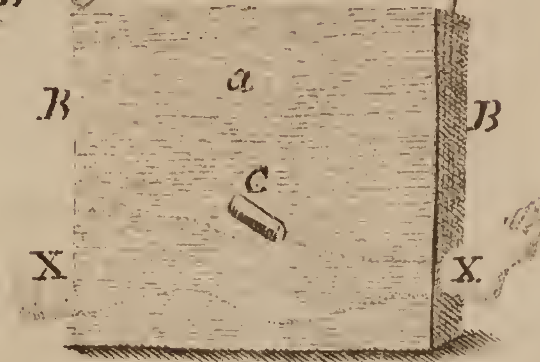


Fig. IV. S. VII.

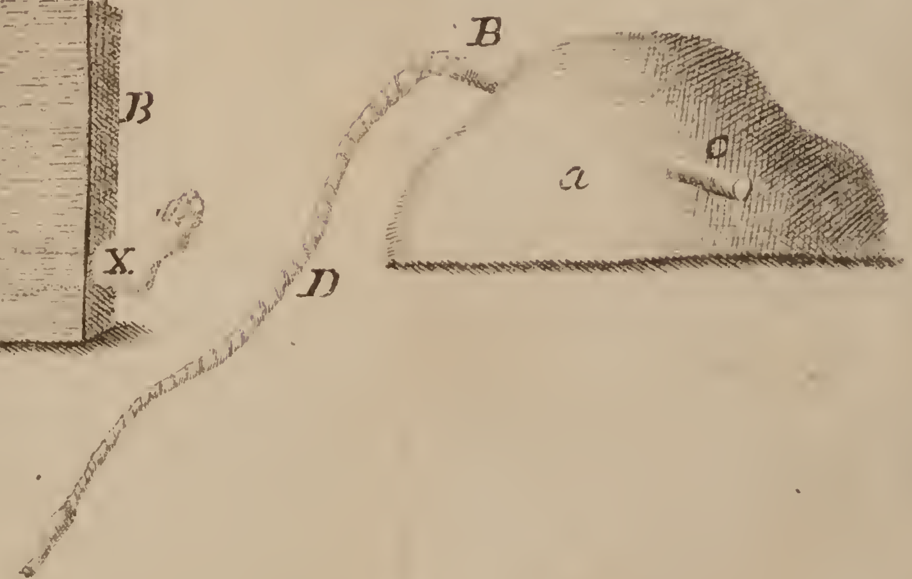


Fig. V. S. VIII.

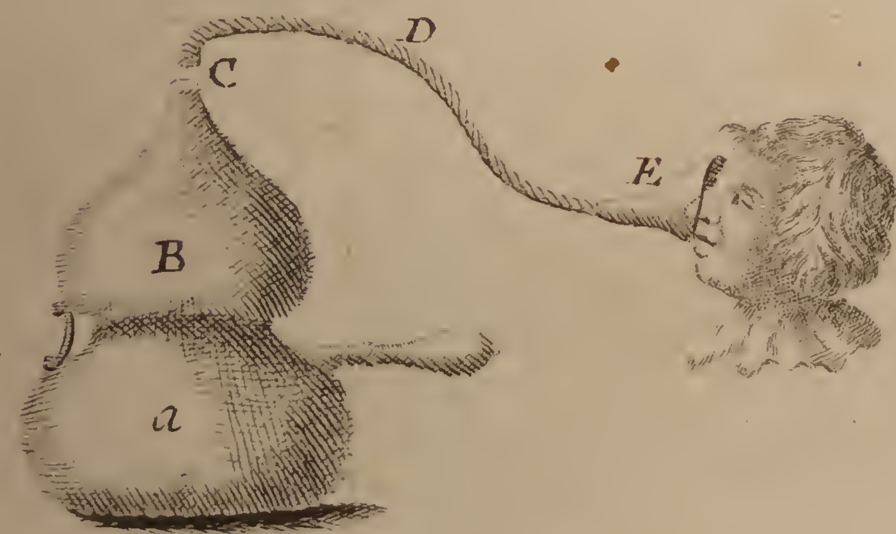


Fig. VI. S. IX.

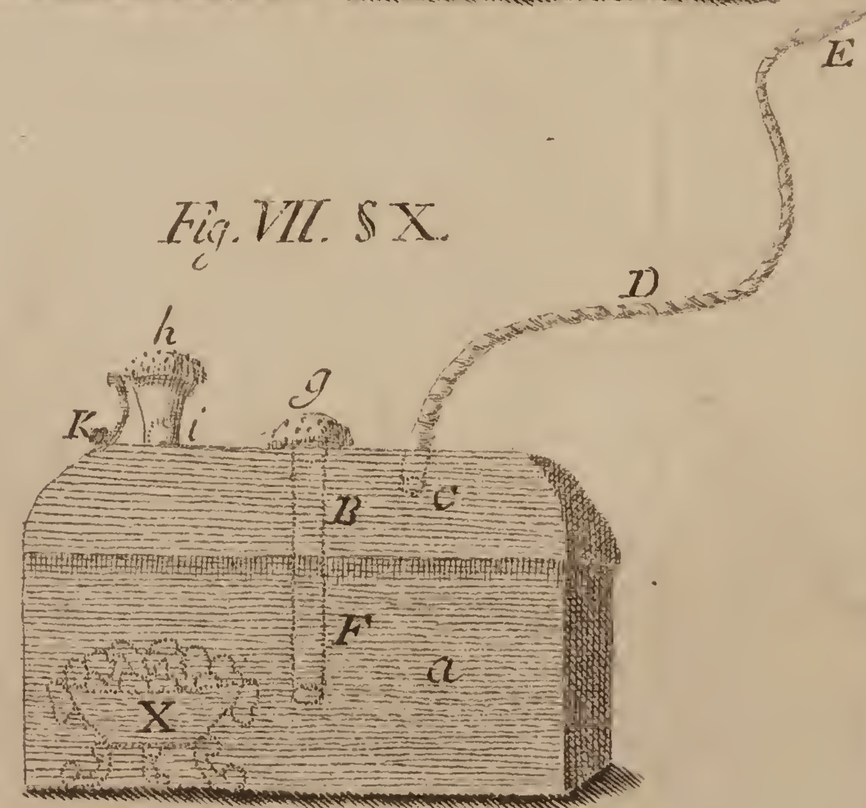


Fig. VII. S X.

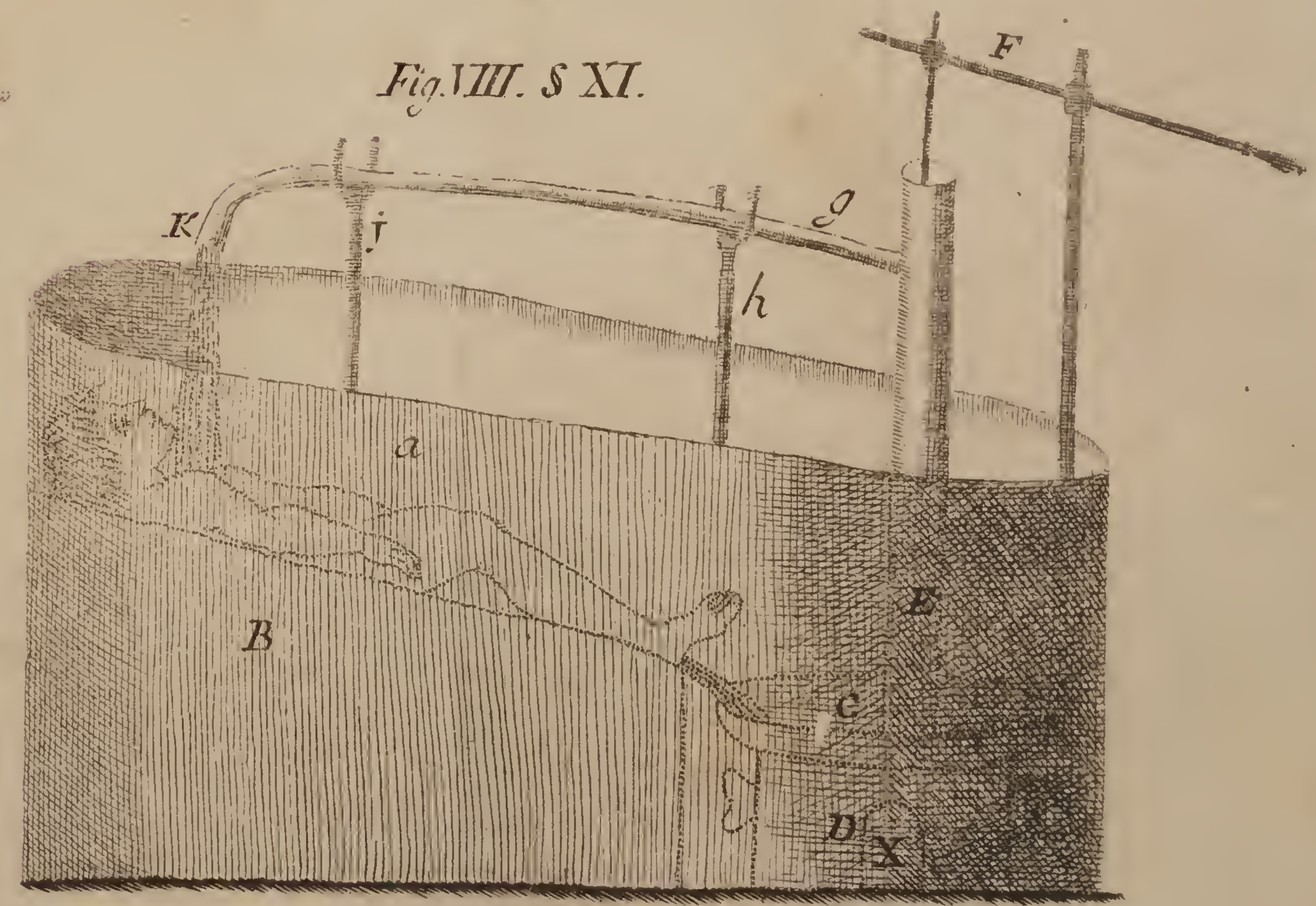


Fig. VIII. S XI.